

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2023/03/11-12

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 11/03/2023,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

- Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles L. 613-2 et D. 741-9 à D. 741-11 ;
- Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;
- Vu** la délibération n°2020/04/08-7 relative à la modification du règlement du certificat Communication institutionnelle et Stratégique ;
- Vu** le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

DÉCIDE :

OBJET : Modifications de la maquette du certificat « Communication institutionnelle »

Le conseil d'administration approuve les modifications de la maquette du certificat « Communication institutionnelle » telles qu'elles sont présentées en annexe à la présente délibération.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 25
Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 11/03/2023

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 29/03/2023

Nom du Certificat	COMMUNICATION STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNELLE (COSI)
Nom du responsable et coordonnées	Philippe ALDRIN Professeur des universités en Science politique à Sciences Po Aix philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr
Date de création (date du CA et éventuelles délibérations rectificatives)	CA du 14 mai 2011 CA du 16 mars 2023
Volume horaire total et rythme	1 jour (6h ou 7h) par semaine pendant 20 semaines (126h) 2 jours par mois (jeudi et vendredi) sur les semestres 1 et 2 (120h) Début de la formation en septembre
Niveau et pré-requis	Pour candidater, il faut être titulaire d'un diplôme bac+2 ou détenir un titre de niveau 5 (ancien niveau III), si possible accompagné d'une expérience professionnelle pertinente. Cependant, l'équipe pédagogique se réserve la possibilité d'admettre des candidats ne disposant pas de titres du niveau requis mais disposant de plus de 5 ans d'expérience dans les domaines de la communication stratégique et institutionnelle. La sélection des candidatures s'effectue sur dossier , avec entretien éventuel .
Frais d'inscription	2600 € 3000 €
Possibilités de financement (OPCAO...)	Personnel ou employeur ou un OPCA O ou Pôle Emploi
Objectifs de la formation	Fidèle à l'esprit des formations proposées par Sciences Po Aix, le certificat Communication stratégique et institutionnelle vise, d'abord, à replacer les enjeux de la communication dans une perspective historique, sociopolitique et culturelle. En effet, comme tout préalable, il est fondamental de comprendre les processus qui ont conduit les actions et stratégies de communication au cœur même de l'activité de toutes les organisations publiques comme privées. Le certificat Communication stratégique et institutionnelle se donne, ensuite, pour objectif de délivrer une connaissance pratique approfondie des techniques et des outils du domaine les plus actuels. Pour cette raison, les modules d'enseignement sont tous conçus autour de l' étude de cas pratiques et/ou de la réalisation de projets de communication. Le certificat Communication stratégique et institutionnelle s'adresse à tous les professionnels qui, dans l'exercice quotidien de leurs missions,

	<p>sont en charge de projets de communication ou doivent composer avec des logiques communicationnelles.</p> <p>Le certificat leur permet d'approfondir leurs connaissances, de nourrir leur réflexion stratégique et de perfectionner leur maîtrise des techniques et pratiques de la communication. La communication est indéniablement devenue une dimension centrale de l'activité des organisations publiques comme privées qui exigent désormais des spécialistes attestés du domaine.</p> <p>Le public concerné par la formation proposée par le certificat comprend notamment les cadres d'entreprises, les cadres des collectivités, les élus et leurs collaborateurs, les fonctionnaires d'État, les responsables d'associations et ou encore d'ONG.</p>
<p>Maquettes avec volumes horaires</p>	<p>UE 1. Analyser les enjeux actuels de la communication (36h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE 1.1. Concepts fondamentaux de la communication – 12h • UE 1.2. Médiatisation des sociétés – 12h • UE 1.2. Analyser un problème communicationnel (note d'analyse) (12h) • UE1.3. Arts, cultures, créations – 12h • UE 1.3. La communication comme (re)création, art et culture (12h) <p>UE 2. Maîtriser les outils et techniques de la communication (45h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE 2.1. Pratiques rédactionnelles – 6h • UE 2.2. Proiciels de conception graphique (Powerpoint, InDesign, Photoshop) – 12h • UE 2.3. Établir un plan de communication (diagnostic, stratégie, mediaplanning) – 9h • UE 2.4. Relations publiques et communication événementielle – 9h • UE 2.5. La communication digitale : site, RSN, Community managing, e-réputation – 9h <p>UE 3. Piloter/accompagner le changement par la communication (45h) (39h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE 3.1. Fabriquer de l'attractivité : Le marketing territorial – 9h • UE 3.2. Informer, sensibiliser les publics : La communication publique – 9h • UE 3.3. Impliquer les parties prenantes : L'ingénierie de la concertation 9h • UE 3.3 Impliquer les partie prenantes : concertation et acceptabilité – 6h • UE 3.4. Représenter des intérêts : Le lobbying et la communication d'influence – 6h

	<ul style="list-style-type: none"> • UE 3.4. Communication d'influence : lobbying et advocacy (9h) • UE 3.5. Faire entendre une cause : L'advocacy et la communication humanitaire — 6h • UE 3.5. Faire face à l'urgence : la communication de crise • UE 3.6. Faire face à l'urgence : La communication de crise
Règlement d'examen (éventuel)	<p>La délivrance du certificat est subordonnée à la réussite de l'examen terminal. Celui-ci prend la forme d'une épreuve écrite de 90 minutes portant sur les enseignements du certificat.</p> <p>L'évaluation des stagiaires du certificat CoSI est basée sur la note d'analyse de 15 pages (hors bibliographie et annexes), portant sur une étude de cas problématisée et rédigée sous la direction de deux membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>Le sujet du dossier est élaboré par chaque stagiaires dès le début de la formation (septembre-octobre), consolidé à travers une pré-note d'analyse (présentation de l'étude de cas, question de recherche, bibliographie d'appui) puis validé par le responsable du certificat (décembre). La rédaction de la note d'analyse est ensuite réalisée (janvier-mai) avant de faire l'objet d'une soutenance orale dans le cadre d'une table-ronde réunissant les stagiaires et l'équipe pédagogique (juin).</p> <p>Un vadémécum remis en début de formation expose les objectifs, la méthode et les critères d'évaluation de la note d'analyse. Il comporte également une bibliographie de référence ainsi qu'une liste d'articles dont la lecture est vivement conseillée pour aborder une problématique de communication institutionnelle, c'est-à-dire une situation dans laquelle une ou plusieurs institutions publiques voient leur stratégie de communication mise au défi. Afin de mettre en perspective l'étude de cas, la note d'analyse mobilise les outils des sciences des médias et de la communication. Le cas porte indifféremment sur un enjeu d'acceptabilité sociale (répondre et éteindre des contestations, une controverse), de gestion de crise (impliquant la « marque », les services, produits ou représentants de l'institution), d'une adaptation ou modernisation de l'appareil de communication, ou plus classiquement d'évolution de la stratégie d'image.</p> <p>Le certificat est délivré lorsque la note à cette épreuve est égale ou supérieure à 10/20.</p>
Noms des intervenants avec biographie (moins de 10 lignes), + coordonnées	<p style="text-align: center;">QUELQUES INTERVENANTS PRESENTIS</p> <p>La formation est assurée par des enseignants-chercheurs (science politique ; sciences de l'information et de la communication ; sociologie des médias et de la communication), des professionnels de la</p>

communication et des médias, des experts des techniques et ses progiciels dédiés aux opérations de la communication stratégique et institutionnelle.

A titre indicatif

~~Philippe ALDRIN : Professeur des universités en Science politique, Directeur de la recherche à Sciences Po Aix, Directeur du CHERPA, Responsable du Master Mention Science politique~~

Professeur des universités en Science politique, Responsable de la Mention Science politique du master de Sciences Po Aix. Spécialiste de communication politique. Auteur des ouvrages *Introduction à la communication politique* (De Boeck International, 2022, avec Nicolas HUBÉ) et *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique de l'action publique* (Presses universitaires de Rennes, 2014).

~~Audrey Freyermuth : Maître de conférences en science politique IEP d'Aix-en-Provence Membre du CHERPA et chercheur associé au SAGE (CNRS)~~

Maîtresse de conférences en science politique IEP d'Aix-en-Provence. Auteure de *La figure de l'habitant. Sociologie politique de la "demande sociale"* (Presses universitaires de Rennes, 2009).

~~Magali NONJON : Maître de conférences en science politique, Sciences Po Aix, chercheuse au CHERPA~~

Jean-Mathieu MATTEI : Docteur en droit, Chargé de Mission, Groupe Politique - CD 13

Marion PIGAMO

Consultante spécialisée en communication institutionnelle, publique et corporate.

~~Thierry BEZER, Journaliste à France 3~~

~~Bernard MAURY, Conseil en communication et stratégie, Ancien journaliste à RTL.~~